

FICHE TECHNIQUE | randonnée accompagnée en étoile | 4 jours, 3 nuits, 4 jours de randonnée pédestre et/ou en raquettes

Dans un village du bout du monde et au cœur du massif du Canigou peut-être enneigé, la chaleur et le sourire d'Angeline et Jean n'ont d'égal que leur table.

Entre forêts et blanches prairies pastorales, ce n'est qu'un mince et tortueux ruban de goudron qui mène, depuis quelques décennies seulement, au village de Mantêt et sa réserve naturelle. Commune du "bout du monde", elle reste l'une des plus isolées des Pyrénées et fût la dernière en France reliée à la fée électricité.

À la confluence des trois rivières du Ressec, de l'Alemanys et de Caret, Mantêt est perché au soleil dans cet écrin à la fois sauvage et apaisant blanchi et poudreux l'hiver pour notre plus grand plaisir, au cœur de monts et vallées où abondent isards et grands rapaces.

Après les frimas du jour, vient la chaleur de notre gîte où Angeline et Jean nous accueillent avec un large sourire et le verbe toujours haut.

Nos hôtes mettent les petits plats dans les grands dans une ambiance familiale et ressourçante... presque maternelle !

► Repères

Début du séjour : le jour 1 à 9 h à Villefranche-de-Conflent (66)

Fin du séjour : le jour 4 vers 17 h à Villefranche-de-Conflent

Hébergement : en gîte

Niveau 3 : En moyenne 500 à 700 m de dénivelé positif et 5 heures de marche effectives par jour.

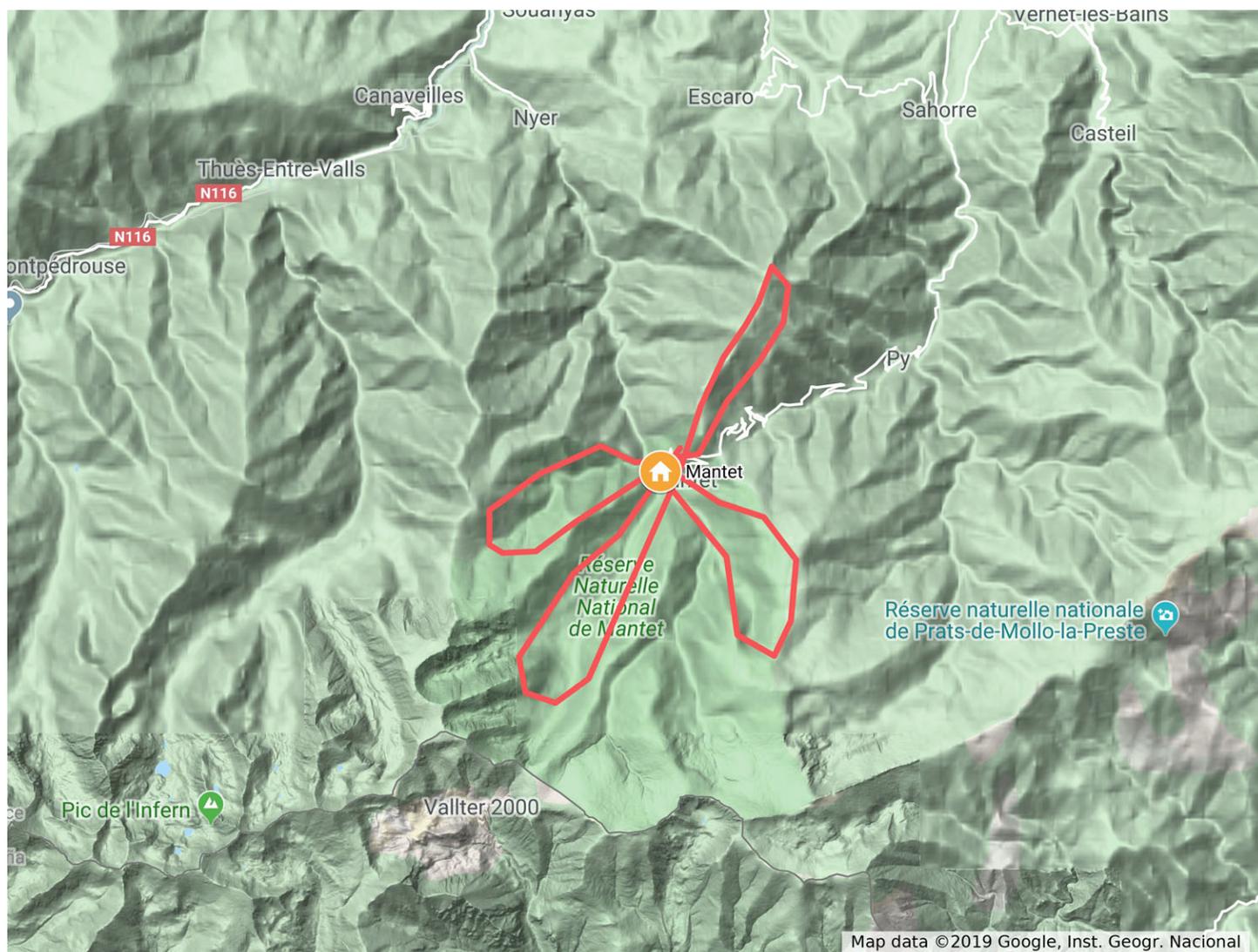
Portage : affaires pour la journée

Encadrement : accompagnateur en montagne diplômé spécialiste de la montagne hivernale

Groupe : 4 à 12 personnes

Prix 515 €

Dates : 30/12/2022 au 02/01/2023



Itinéraires donnés à titre indicatif.

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : transfert au col de Mantet. Mise en jambe et découverte du massif du Canigou et des vallées du Conflent. Belle randonnée en balcon jusqu'au pic de Tres Estelles (trois étoiles), sauvage et peu fréquenté. Vue imprenable au sommet où l'on domine la Réserve Naturelle de Nyer. Arrivée à pied au village par d'ancestrales terrasses agricoles. Nuit en gîte chez Angeline et Jean.
5 heures de marche ; +500 m, -700 m de dénivelé.

Jour 2 : boucle au cœur de la Réserve Naturelle de Mantet. Remontée de la vallée de l'Aleman en direction du pic de la Dona aux courbes si "féminines". Sur la piste des isards tellement gracieux dans les versants enneigés. Nuit en gîte à Mantet où nous attend un repas de fête amélioré.
5 heures de marche, +700 m ; - 700 m de dénivelé.

Jour 3 : montée douce et progressive au cœur de la profonde pineraie de Mouscaillou, où l'on découvre peu à peu les "altiplanos" de Mantet. Les vastes landes pastorales enneigées du Pla Segala (2200 m) offrent un horizon infini dans toutes les directions. Nuit en gîte à Mantet.
5 heures de marche, +700 m ; - 700 m de dénivelé.

Jour 4 : rando vers les prairies de fauche du village quand la rivière de Mantet ne fait plus qu'une. Le souvenir d'illustres chevriers locaux et de leurs bêtes racées plane encore en ces vallons restés secrets... Transfert à Villefranche.
5 heures de marche, +600 m ; -600 m de dénivelé.

▷ Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

ACCÈS

Rendez-vous : le jour 1 à 9H en gare SNCF de Villefranche-de-Conflent (66). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le jour 4 vers 17H en gare SNCF de Villefranche-de-Conflent (66).

Arriver sur place :

- En train : gare d'accueil Villefranche-de-Conflent ; dénomination SNCF : Villefranche – Vernet-les-Bains (66)
- Par la route : de Narbonne, suivre la RN 9 ou l'autoroute jusqu'à la sortie Perpignan Sud (sortie 42 Andorre- Prades), puis la
- RN 116 direction Andorre jusqu'à Villefranche de Conflent.

▷ Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :

- non gardé à la gare SNCF

Veuillez vous renseigner auprès de l'office du tourisme pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés...) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

À Villefranche-de-Conflent, Auberge du Cèdre (à 300 mètres de la gare), Tél. 07 50 43 90 87

À Prades, hôtel Hexagone, tél. 04 68 05 31 31

HÉBERGEMENT & REPAS

3 nuits en gîte d'étape dans un village montagnard préservé.

Nuit en gîte d'étape

C'est dans de petits dortoirs que vous dormirez, équipés de matelas, couvertures et oreillers. Ce que le gîte perd en confort, il le gagne en chaleur, en ambiance familiale et en convivialité. Soirées animées en perspective... Le linge de toilette n'est pas fourni.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises sauf pendant le repas le soir du réveillon.

Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU 3

En moyenne 500 à 700 m de dénivelé positif et 5 heures de marche effectives par jour.

PORTAGE

Uniquement les affaires de la journée et le pique-nique.

TRANSFERTS

- Jour 1 de de Villefranche-de-Conflent au col de Mantêt (30 min)
- Jour 4 de Mantêt à Villefranche-de-Conflent (35 min)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés.

GROUPE

4 à 12 personnes.

Dans un souci de convivialité et de sécurité, nous limitons les groupes à 12 participants. Toutefois, le groupe peut exceptionnellement monter à 13 personnes dans le cas où la dernière inscription serait le fait de 2 personnes. Les prestations, les conditions et le prix du séjour resteront dans tous les cas identiques.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron... un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girofle à déguster, la grotte cachée à visiter...

DATES & PRIX

30/12/2022 au 02/01/2023

Prix : 515 € / pers.

Le prix comprend :

- Frais d'organisation
- Hébergement en pension complète
- Repas amélioré le soir du réveillon (boissons comprises)
- Transferts prévus au programme
- Encadrement par un accompagnateur (B.E.)
- Prêt des raquettes et des bâtons

Le prix ne comprend pas :

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Les assurances
- Les transferts et visites non prévus au programme
- Les boissons pendant et en dehors des repas (sauf pendant le repas du réveillon)
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage qui reste à Mantêt

Prévoir un seul bagage (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le couchage en dortoir

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée (+/- 30 litres) et pour porter les raquettes lors d'éventuelles "marches d'approche"

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante

- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pour la randonnée en raquettes à neige

- Bonnet ou cagoule
- Masque de ski, utile en cas de mauvais temps
- Gants chauds et imperméables (type ski)
- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou anorak léger
- Pantalon pour la marche accompagné de guêtres hautes ou pantalon imperméable ou pantalon de ski léger
- Plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements chauds

Nous fournissons raquettes et bâtons

Si vous y êtes habitué, vous pouvez utiliser votre propre matériel. Veillez à ce qu'il soit en bon état !

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche
- *Le Canigou, montagne sacrée* de Joseph Ribas

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
- la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

En cas d'annulation du séjour causée par des circonstances inévitables et exceptionnelles, notamment liées à l'épidémie de Covid-19 / Coronavirus (confinement imposé, fermeture des frontières, déplacements interdits...), Randonades rembourse l'intégralité des sommes versées. En revanche, si le client doit annuler sa participation pour cause de maladie (y compris Covid-19) ou abandonner en cours de séjour, il devra s'acquitter des frais d'annulation (ci-dessus).

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.